

TABLEAU EXPLICATIF DES PIÈCES DU PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE LA DECLARATION PREALABLE

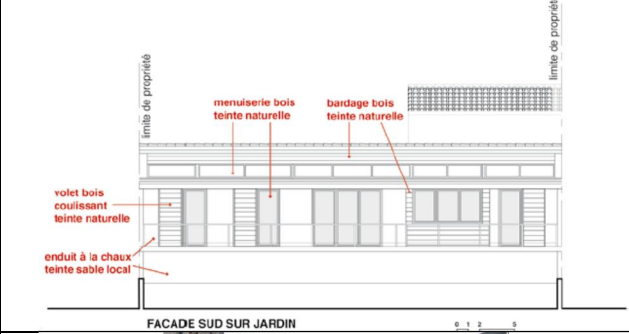


Portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

(notice explicative [complète](#) CERFA 51434 #08 et formulaires téléchargeables sur www.service-public.fr > Logement > Urbanisme > Autorisation d'urbanisme)



Pièces	Contenu réglementaire (code de l'urbanisme)	Objectifs attendus et détails du contenu réglementaire	Détails demandés	Commentaires	Représentations graphiques Illustrations à titre indicatif	
PCMI1 DPMI1 Plan de situation	R. 431-7 a) Plan permettant de localiser votre terrain à l'intérieur de la Commune	Situer le projet afin d'identifier le zonage et les servitudes applicables	Localisation de la parcelle par rapport au centre urbain proche (ville ou hameau) Echelle comprise entre les 1/5000 et 1/25000	<input type="checkbox"/>	Vous pouvez réaliser ce plan à partir des sites internet : www.cadastre.gouv.fr ou www.geoportail.gouv.fr	
PCMI2 DPMI2 Plan de masse	R. 431-9 Plan comprenant les constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions y compris travaux extérieurs aux constructions (plantations, accès, réseaux...)	Représenter précisément en plan tous les travaux nécessaires et induits par la construction et les aménagements extérieurs afin de vérifier les règles d'implantation et de hauteur et de connaître l'organisation des accès et des branchements par rapport à la voie publique	Orientation (direction Nord) et échelle du plan Emplacement réseaux EU ou assainissement non collectif, EP, AEP, électricité... Si le projet est situé dans une zone couverte par un PPRi ; nivellement projet obligatoire cotes et courbes de niveau projet (rattachement NGF) Bâtiments existants sur le terrain avec dimensions et emplacement exact (cotés en 3 dimensions) Bâtiments à construire avec dimensions et implantation par rapport aux limites de propriété (cotés en 3 dimensions) Plantations maintenues/créées, supprimées Accès (coté en précisant nature du sol stabilisé, enrobé..) / Clôtures / Parking... Zone de déblais/remblais, talus... Emplacement du plan de coupe PCMI3/DP3 Endroit à partir duquel les photos ont été prises ainsi que l'angle de vue	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'échelle du projet doit permettre de mesurer facilement Si un alignement a été renseigné par le gestionnaire de voirie, celui-ci sera indiqué sur le plan	
PCMI3 DPMI3 Plan en coupe	R. 431-10 b) Coupe permettant de comprendre l'implantation du projet par rapport au profil du terrain avant et après travaux	Représenter précisément l'insertion du projet sur le terrain par rapport au profil initial et apprécier l'impact des déblais remblais	Coupe faisant apparaître la construction (y compris bâtiment existant le cas échéant) et le profil du terrain naturel (TN - initial) et du terrain après construction (TF) Indications des talus, soutènements... Détails cotes du terrain naturel, du terrain fini, hauteur de la construction à l'égout, au faîtage, pente de toit	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'emplacement de la coupe sera mentionné sur le plan de masse PCMI2 ou DPMI2 Plusieurs plans en coupe pourront être nécessaires selon la topographie du terrain Le plan est réalisé sur la totalité de la parcelle et non uniquement sur la construction	

Attention : Conservez bien l'ensemble des pages du formulaire CERFA ; les pages « déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions » (DENCI) doivent être complétées quel que soit le type de construction, qu'il y ait ou non création de surface taxable ! Autres pièces pouvant être nécessaires : Attestation RT2012 (pour permis de construire), Attestation de conformité du projet d'assainissement individuel (SPANC), Preuve de dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement...voir liste exhaustive sur « bordereau des pièces à joindre » pièces à joindre selon la nature et/ou situation du projet

Pièces	Contenu réglementaire (code de l'urbanisme)	Objectifs attendus et détails du contenu réglementaire	Détails à demander	Commentaires	Représentations graphiques <i>Illustrations à titre indicatif</i>	
PCMI4 DPMI11 Notice	R. 431-8 Notice décrivant le terrain et présentant le projet	Présentation claire du projet et de son insertion dans l'environnement	Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords (éléments paysagers, végétation, bâtiments existants, topographie du terrain, exposition...)	<input type="checkbox"/>	La notice doit être descriptive mais doit d'abord expliciter le parti d'aménagement architectural et paysager. Les coloris peuvent être indiqués par référence RAL ou images.	<u>Présentation du site :</u> Ex. : Le terrain se situe dans un lotissement récent/en zone rurale avec un habitat diffus traditionnel. Il présente une déclivité de X% vers le Nord. Des déblais remblais sont prévus [...] <u>Volumétrie - Implantation :</u> Ex. : La volumétrie sera simple basée sur un plan rectangulaire avec une toiture 2 pans de pente 60% pour respecter le bâti traditionnel voisin...La maison sera implantée dans l'alignement du bâti existant...[...] <u>Matériaux - Couleurs :</u> Ex. : Façades enduit ton pierre locale (image), Menuiseries Alu RAL 7016, Tuiles plates rouge brun vieilli d'aspect traditionnel du secteur [...] <u>Aménagement :</u> Ex. L'accès au pavillon se fera au Sud par chemin de largeur 4 m en stabilisé. Le terrain sera engazonné avec plantation d'arbustes d'essences locales. Les talus seront végétalisés. Les branchements EU, AEP, Elec sont prévus à l'angle Sud- Est. Une clôture en grillage rigide vert doublée d'une haie sera édifiée en limite parcellaire [...]
			Détails de l'aménagement du projet (accès, parking, raccordement réseaux, clôtures, végétaux, talus...)	<input type="checkbox"/>		
			Justifications de l'implantation, de la volumétrie par rapport aux constructions ou paysages avoisinants	<input type="checkbox"/>		
			Description des constructions et aménagements extérieurs y compris matériaux et couleurs (façades, toitures, menuiseries, clôtures)	<input type="checkbox"/>		
PCMI5 DPMI4 Plans des façades et toitures	R. 431-10a Plan permettant d'apprécier l'aspect extérieur de la construction	Plan permettant d'apprécier l'aspect extérieur de la construction. Lorsque le projet a pour effet de modifier les façades ou les toitures d'un bâtiment existant, ce plan fait apparaître l'état initial et l'état futur	Plans de toutes les façades à une échelle suffisamment précise. Ils doivent faire apparaître les ouvertures, la répartition des matériaux et leur aspect, les éléments de décor (génoise, encadrement de baies), cheminée	<input type="checkbox"/>	Les matériaux et couleurs sont indiqués	
PCMI6 DPMI 5/6 Document graphique	R. 431-10c Plan permettant d'apprécier l'insertion de projet	Montrer l'impact visuel du projet par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages	Photomontage ou perspective	<input type="checkbox"/>	Un document couleur est requis	
PCMI7 DPMI7 Photo proche	R. 431-10d Photographie permettant de situer le projet dans l'environnement proche	Permet de connaître l'aspect du terrain et de ceux qui le jouxtent	Zone rurale : photo originale montrant terrain du projet, terrains voisins, végétation existante Zone urbain : photo originale des façades et abords avoisinants	<input type="checkbox"/>	La position et l'angle de ces prises de vues seront mentionnés sur le plan de masse PCMI2 ou DPMI2	
PCMI8 DPMI8 Photo lointaine	R. 431-10e Photo permettant de situer le terrain dans l'environnement lointain	Permet de connaître l'aspect du terrain et des terrains avoisinants	Zone rurale : photo originale du paysage environnant Zone urbaine : photo originale de l'aspect de la rue, des espaces publics et des façades	<input type="checkbox"/>	La position et l'angle de ces prises de vues seront mentionnés sur le plan de masse PCMI2 ou DPMI2	